



LETTRÉ OUVERTE

Monsieur Le Président de la République,

Depuis plusieurs années, les Infirmier·e·s Diplomé·e·s d'Etat rejettent en masse l'Ordre National Infirmier, notamment les agents de la Fonction Publique Hospitalière.

La mise en place de l'ONI a été dès le début fortement contestée par les organisations syndicales représentatives qui ont dénoncé son rôle et ses missions. En effet, loin de faire l'unanimité au sein des professionnel·le·s, cette organisation de droit privé met en place un système disciplinaire parallèle induisant une double peine, notamment pour les fonctionnaires qui se verraient ainsi juger deux fois par leurs pairs ! (CAPL, chambre disciplinaire de l'ONI).

De plus, le système de cotisation est scandaleux puisqu'il faudrait payer pour pouvoir travailler.

Cette cotisation est le motif principal du refus d'affiliation des infirmier·e·s exerçant au sein de la FPH, mais également dans le privé.

Ainsi plus de 53 % des IDE ne sont pas inscrit·e·s à l'ONI, ce qui démontre une nouvelle fois son inutilité et son peu de représentativité.

Nous dénonçons les mesures prises par le Conseil de l'ONI qui depuis trop longtemps fait pression sur les jeunes diplômé·e·s et l'ensemble du corps pour obtenir le paiement et l'inscription à un Ordre dont personne ne veut.

Aujourd'hui, il est fait appel à la force publique pour obtenir les deniers exigés, il est scandaleux dans le contexte actuel de voir un·e infirmier·ère convoqué·e au commissariat puis auditionné·e pour exercice illégal de la profession !

Alors qu'il manque plus de 2 000 infirmier·e·s à l'APHP, alors que partout en France les lits et services ferment faute de moyens en personnel infirmier, l'ONI mène une chasse aux sorcières ayant pour seul but de faire adhérer « de force » des IDE qui ne le veulent pas !

- **Nous exigeons la fin des poursuites menées contre les IDE.**
- **Nous exigeons la fin des courriers d'huissiers et les relances incessantes envers les professionnel·le·s.**
- **Nous exigeons l'abrogation de l'obligation d'affiliation pour les professionnel·le·s qui ne souhaitent pas adhérer à un Ordre qui ne sert à rien.**

Monsieur Le Président de la République, la profession infirmière a, dans son ensemble, été un pilier lors de la crise de la COVID 19.

Aujourd'hui, elle se sent abandonnée face au manque de mesures prises pour qu'enfin soit reconnu ce métier si précieux aux yeux de ses concitoyen·ne·s.

Ce n'est pas d'un Ordre dont nous avons besoin, mais bien de salaires à la hauteur de nos responsabilités, de nos connaissances, de nos savoirs faire et savoir-être.

Monsieur le Président de la République, payer pour travailler c'est NON !

Certain·e·s de l'intérêt que vous porterez à notre courrier, et dans l'attente de votre réponse, recevez Monsieur le Président de la République, l'expression de notre respect.

Montreuil, le 10 mai 2022